



INDIVIDUAL CLIENT AGREEMENT

The following terms and conditions of the Individual Client Agreement (the “Agreement”) apply to “the Customer” being any individual who is transacting: for their own account and/or any appointed trading authority on an individual account.

The Customer (the user of the Agility Forex service) and Agility Forex Ltd are the Parties to this agreement. The Customer and Agility Forex agree to the following:

1 Terms of this Agreement

1.1 For Individuals – The Agility Forex service is owned and operated by Agility Forex Ltd (BC0960601). These terms and conditions apply to private clients (“you”) who are dealing with Agility Forex (“us” or “we”) as an individual through our website, <https://agilityforex.com/>. In this agreement the terms ‘Agility Forex, the Company, us and we’ all refer to Agility Forex Ltd.

1.2 Use of Agent – If you would like us to receive instructions from somebody else acting on your behalf, you must provide us with a duly completed and signed Agent Appointment Form. Please contact us for the form. Please note that any individual authorized to enter transactions will be required to meet Know Your Client and ID verification requirements. For the avoidance of doubt, an agent is allowed to enter into transactions on your behalf, but not to open an account in its capacity as agent which will need to be done by you.

1.3 Structure of this Agreement – This Agreement comprises the entire agreement between the Parties with respect to the use of the Services of Agility Forex by the Customer. The Terms and Conditions of this Agreement apply to all Transactions you subsequently enter into with us.

1.4 Other Documents – The following documents are available on our website under ‘Legal’ (www.agilityforex.com) and you acknowledge that you have access to them.

- I. Anti-Money Laundering Certification,
- II. Privacy Policy,
- III. Website User Agreement

When signed on to the Agility Forex trading platform, you will also have access to these Terms and Conditions as well as our Complaints Handling Policy.

2 Definitions

Authorize means authorize the stage of a Transaction when we transmit your funds from our account to your nominated Recipient account.

Authorized Signatory means an individual appointed and authorized by you to provide Instructions to us on your behalf.

Booking means booking a Transaction by providing us with all of the relevant Transaction details.

Business Day means a day on which we are open for business, which includes all days except for Saturday and Sunday, as well as all Canadian statutory holidays (note however that June 24, the “Saint-Jean-Baptiste” in Quebec, is considered to be a Business Day).

Close Out means reversing a Transaction in the circumstances set out in Section 8 or otherwise pursuant to this Agreement.

Transaction Confirmation means a written communication, however described, provided by us confirming the details of any Transaction that you have booked by telephone, email or online.

Delivery Date means the date on which we have requested that you deliver your funds to our account for transmission.

Forward Contract means a foreign exchange contract under which we agree to exchange money at an agreed exchange rate and at an agreed time which is between 48 hours and 12 months from the time of the contract being entered into.

Insolvency Event means:

(a) a receiver, manager, trustee, administrator, controller or similar external administrator is appointed over any of the assets or undertakings of the Client;

(b) the Client is or becomes unable to pay its debts as and when they are due;

(c) the Client ceases to carry on a business;

(d) an order is made for the winding up or dissolution of the Client otherwise than for the purpose of an amalgamation or reconstruction which has the prior written consent of the Client.

Instructions means a request made by you to enter into a Transaction and shall be taken to include any information, communications or documents incidental to or relating to a Transaction whether we process the Transaction or not.

Maturity Date means either the Business Day selected by the Customer for the settlement of a Trade or if the Customer does not select a Business Day for the settlement of a Trade, then two (2) Business Days following an executed Trade.

Order Confirmation means the notification we send you confirming the details of the Order you have entered into with us.

Order means a limit order pursuant to which you may instruct us to enter into a Transaction only when a Target Rate has been reached.

Partner means an Individual who works with Agility on a contract basis for client referrals.

Payment Reserve means payment of part of the full amount due to us on Maturity Date in relation to a forward transaction.

Platform means the Agility Forex online dealing platform.

Rate means the foreign currency exchange rate that we quote you for a Transaction.

Recipient Account means the account to which you are sending your funds.

Spot Contract means a foreign exchange contract under which we agree to exchange money at an agreed rate within 48 hours of the contract being entered into.

Target Rate means the rate at which an Order is triggered.

Transaction means a Spot Contract, a Forward Contract or an Order, and shall be taken to refer to a series of transactions pursuant to standing Instructions given by you.

Website means <https://agilityforex.com/>.

3. Representations and Warranties

You represent and warrant to Agility Forex that:

- (1) You are an individual acting for your own purposes and not on behalf of a Third Party;
- (2) You are over the age of majority in the Province or Jurisdiction where your primary residence is;
- (3) You will enter into each Transaction only for personal, family or household purposes, and will not enter into any Transaction for speculative trading purposes or any other commercial purposes;

(4) in making your decision to enter a Transaction, you will not rely on the content of the “Market Commentary & News” section that may be provided from time to time by us on a purely informational basis on our website or by our employees or consultants.

(5) Execution of this Agreement and performance of your obligations under this Agreement will not violate any statute, regulation or bylaws;

(6) All information provided by you to the Company is true, correct and complete and you will notify the Company promptly if that information changes;

(7) You understand failure to update your account information may result in refusal to process, or Close out of a Transaction; and

(8) You understand and agree that Agility Forex does not provide investment or tax advice.

Your Indemnity – You agree to indemnify us for any costs, expenses or fees we may incur as a result of your failure to perform your obligations under this Agreement, whether they arise under Section 8 or in some other way. This includes any legal costs that we may incur in order to enforce our rights or recover any amounts you owe us. You also agree to indemnify us for any fees, costs, duties and taxes charged by third parties in relation to the Transactions you enter into, including fees charged by your Recipient bank, whether or not those fees or charges were notified to you in advance.

You are responsible for keeping your user name and password private and responsible for access to your account on our Platform once you have logged in. When we act on Instructions from your account you agree to indemnify us for all losses arising from unauthorized access to your account unless these losses arise due to negligence on our part. Where we are liable for any unauthorized transaction we will credit your account with any money lost up to the amount of the transaction. We will have no further liability to you.

You will be responsible for all losses (including the amount of any transaction carried out without your authority) if you have acted without reasonable care or you have acted fraudulently. Once you have notified us of any unauthorized access to your Agility Forex account we will suspend your account and you will not be responsible for any unauthorized Instructions carried out after this point.

4 Limitation of Liability

Agility Forex will not be liable to the Customer for any loss, costs or damages incurred resulting from the Customer’s use of the Agility Forex online dealing Platform or non-use if the Platform is unavailable for any reason. Whilst we do everything in our power to ensure the speedy transmission of funds, we cannot guarantee that delays in the transfer of funds won’t happen and we cannot accept any liability to you for any loss resulting from such a delay.

No Liability for Delays – You acknowledge that delays in the transmission and receipt of payments may occur. In particular, you acknowledge that we operate an online dealing platform that could be subject to technical, or other, problems, the nature and duration of which may be beyond our control. Our service also involves the use of intermediaries who are outside our control. Accordingly, while we take reasonable measures within our power to ensure the timely transmission of funds, we cannot guarantee that transfers of funds will always be made on time, and cannot accept any liability to you for any loss suffered by you as a result of any delays in the transmission of funds.

Liability Limited –We do not in any circumstances assume liability to you in excess of the amount of money you have actually paid to us in relation to any particular transaction. We will not be liable to you for any form of consequential damages or loss that you may suffer as a result of:

- (a) delays in the transfer of your funds, or
- (ii) our refusal at any time to transfer your funds, Or
- (iii) communication malfunctions.

Without in any way limiting the effect of this paragraph or any other paragraph of this Agreement, “consequential damages” shall be taken to include damages arising from:

- (a) loss of business,
- (ii) loss of opportunity to realize a gain as a result of foreign exchange fluctuations; or
- (iii) loss of any other opportunity, or
- (iii) loss of interest on funds.

For the avoidance of doubt and without limiting any other provision of this Agreement:

- (a) if your funds fail to reach your Recipient Account as the result of a mistake made by us, we will credit your Recipient Account in the full amount of the funds you expect to receive but that shall be the full extent of our liability to you;
- (b) if we Close Out or refuse to process one or more of your Transactions for any reason, we shall refund to you any funds that we hold on your behalf by way of Advance Payment or otherwise, that shall be the full extent of our liability to you.

5 Anti-Money Laundering

Due to the inherent risks in transferring Currency between entities located in different countries, Agility Forex takes extraordinary measures to avoid participating or assisting in money laundering or terrorist financing. In some circumstances, Agility Forex may not be able to onboard a customer and/or transfer funds to certain jurisdictions based upon Sanctions, Regulations or licensing laws in the jurisdiction.

The Customer understands that law enforcement and regulatory agencies may periodically inspect all Trades executed with Agility Forex either by the consent of Agility Forex or pursuant to applicable law. Therefore, the Customer understands that all information regarding Trades, accounts, and related transactions could potentially be disclosed by Agility Forex to, and reviewed by, law enforcement and other regulatory agencies in accordance with applicable law.

PCMLTF Compliance and MSB Act (Québec) Compliance – You undertake that you will not knowingly do anything to put us in breach of the *Proceeds of Crime (Money Laundering) & Terrorist Financing Act (PCMLTF)*, Anti-Corruption Act or Foreign Corrupt Practices (FCPA) rules, the *Money –Services Businesses Act (Québec)* and other subordinate instruments (AML/TF Laws). You undertake to notify us if you become aware of anything that would put us in breach of AML/TF Laws.

You agree to provide, when requested, additional information and assistance and comply with all reasonable requests to facilitate our compliance with AML/TF Laws in Canada or an equivalent overseas jurisdiction.

You acknowledge that operating an account on behalf of an undisclosed Third Party is a violation of these Terms and Conditions. You further understand that transfers to an unrelated Third Party may result in a Third Party determination requirement and, requests for additional supporting documentation to identify the purpose of the transaction and relationship to you.

You undertake that you are not aware and have no reason to suspect that:

(i) the money you are transferring is derived from or related to money laundering, terrorism financing or similar activities (Illegal Activities); and

(ii) the money you are transferring will be used to finance, or is connected with, Illegal Activities.

In certain circumstances, we may be obliged to freeze or block an account where it reasonably appears that it may be being used in connection with Illegal Activities or suspected Illegal Activities. Freezing or blocking can arise as a result of the account monitoring that is required by AML/TF Laws. If this occurs, we are not liable to you for any consequences or losses whatsoever and you agree to indemnify us if we are found liable to a third party in connection with the freezing or blocking of your account.

We retain the right, at any time, to refuse, in our sole discretion, to provide services.

6 Privacy

You hereby acknowledge and agree that Agility Forex collects, uses, and stores personal information as set out in its Privacy Policy, available [here](#).

7 Transactions/Instructions

Username and Password – You will create a user name and password when you first register with Agility Forex. The password can be changed at any time by the customer by accessing the Client Profile through the Agility Forex Platform. Should the customer forget his password, a new temporary password will be issued once the Company has verified the customer’s identity. It is your responsibility to ensure the security of your username and password. We will rely on any Instructions received pursuant to the use of the username and password without checking the identity of the user and you will at all times be bound by those Instructions. You can provide us with Instructions either online, by email or by telephone.

Authority – If you appoint somebody else to act on your behalf such as a mandatary (“Agent”) in accordance with section 1.2, we will act in accordance with all Instructions received from your Agent, and you will be bound by those Instructions, until you withdraw your authority for that Agent.

Right not to accept Orders – We may, but shall not be obliged to, accept Instructions to enter into a Transaction. If we decline to process your Instructions, we shall not be obliged to give a reason.

We may suspend any service provided to you as part of the Agility Forex service without notice where we consider it necessary to do so. We take our exchange rates from various market sources that we believe to be accurate however if one of those sources produces an ‘off market’ rate then we reserve the right to correct the rate. An off market rate is considered to be an exchange rate that is outside the day’s trading range.

Cancellation of Instructions – We can only cancel your Instructions if we have not acted upon them. Once a Transaction has become legally binding, you may not cancel the Transaction in any circumstances. If the customer made an error in inputting Instructions then Agility Forex will make reasonable efforts to correct the Transaction but the customer understands and accepts that Agility Forex is not obliged to make corrections and if corrections are made the Customer is liable for any costs incurred.

Customers can enter into a transaction by giving Instructions via the Platform, by telephone or by email. The Transaction will be legally binding when we receive your Instructions. If transacting via the Platform, the transaction is legally binding as soon as we receive your electronic Instructions. We will provide you with confirmation of the Transaction details on the screen at the time of transaction and also send details by email. If you book a transaction by telephone the Transaction is legally binding at the conclusion of the telephone call. A Transaction Confirmation will be sent by email. If you book a Transaction by email, the Transaction will be legally binding when we process the email. This method may not be immediate but will be processed as soon as the email is picked up. A Transaction Confirmation will be sent by email.

Transaction Confirmation

The terms of each Trade will be set out in the Transaction Confirmation presented to the Customer on the Transaction Confirmation Screen, which follows the Customer acceptance of the Transaction. The Transaction confirmation is evidence of the completed Transaction and the terms of the completed Transaction.

The Transaction will not be invalidated if, for any reason, the Transaction Confirmation is not presented to the Customer by Agility Forex on the Transaction Confirmation Screen as a result of a computer malfunction or any other reason. If, for any reason, the Transaction Confirmation is not presented to the Customer, the records of Agility Forex with respect to that Transaction will constitute conclusive evidence of the terms of the Transaction. If a Transaction Confirmation is not presented to the Customer for any reason, the Customer should notify Agility Forex immediately by calling the Customer Support Number, and Agility Forex may provide the Customer with a confirmation by email or other means setting out the terms of the Transaction.

Forward Transactions

A forward transaction is an agreement to exchange currencies at a Maturity Date beyond the spot settlement date. Agility Forex offers forward transactions out to one year maturity. Forward transactions are currently only offered by telephone dealing. Upon the completion of the telephone call any transaction agreed on the call becomes legally binding and a Transaction Confirmation will be sent by email to the customer. Any errors in the Confirmation should be reported immediately to the Company. Should we not hear from the customer within 24 hours the confirmation will be deemed to be correct. In the event of any dispute the recording of the telephone conversation will be used as evidence.

Payment Reserve

To secure the forward transaction and protect the Company against adverse market movements and customer counterparty risk Agility Forex reserves the right to ask the Customer for an advance payment (Payment Reserve). This will generally be in the region of 8-10% of the full value of the Forward Contract. It is possible that we may request additional Payment Reserves at any time prior to Maturity Date. You acknowledge that the amount of the Payment Reserve is determined at our discretion.

Failure to pay a Payment Reserve when requested may result in the Forward Transaction being closed out as per Section 8.

Maturity Date

It may be possible at our discretion to adjust the Maturity Date, either to extend it or bring it forward. If we agree to this you acknowledge that the Rate may need to be adjusted to account for the new Maturity Date.

Payment for Transaction

Once a Trade has been finalized and entered into following the Customer's acceptance, the Customer must make each payment or delivery required to be made by it under the terms of the Trade in the Currency, in the

amount, on the date and in accordance with the settlement instructions for the Trade, as set out in the related Trade confirmation. All payments must be received by us in cleared funds and for the full amount being transferred, including any fees that may be payable, before we credit your Recipient account.

Spot Transactions

Payment into our account of the full amount required to settle the Spot Transaction must be initiated on the day the Transaction becomes legally binding. If we have not received the funds within 2 Business Days we reserve the right to Close Out the Transaction in accordance with Section 9 with the Customer liable for any losses the Company might take.

Forward Transactions

The Payment Reserve must be initiated on the day the Transaction becomes legally binding. The balance of the Forward Contract must be paid to us in full on or before the Maturity Date. The balance is determined as the full amount of the forward transaction less any Payment Reserves already paid. Failure to comply with these conditions may result in the transaction being Closed Out as per Section 8.

Electronic Funds Only

You agree to make all payments into our account electronically and you acknowledge that we will transmit your funds by electronic means only. We do not accept cash or cheques.

Recipients

You must provide us with full Recipient details, including Name and Address of the account holder and Name and Address of the Recipient Bank. We will not be liable for any costs caused by delays in settling transactions due to erroneous Recipient details.

Third Party Payments

From time to time the Customer may request that a payment due to the Customer be made to an account in the name of a third party and in these cases Agility Forex may require additional background information. The Customer acknowledges and agrees that Agility Forex does not accept or bear any liability or responsibility for any loss, including Consequential Loss, incurred or sustained by the Customer as a result of or arising from Agility Forex paying a third party account.

Funds Held by Us

We do not hold your funds in trust. Funds are held in a client account separate from the working capital account of the Company.

Interest

We shall not pay interest on any money held by us as a Payment Reserve or held for any other reason.

Mistakes

If we have acted in accordance with your Instructions and your funds have been sent to the wrong account as a result of a mistake made by you, we are under no obligation to recover the funds or to resend the funds to the correct Recipient. If we have made a mistake by sending the funds to the wrong account, we will take immediate action at our expense to attempt to recover those funds and resend them to the correct account.

8 Closing Out

We may Close Out a particular transaction or all transactions you have with us without notice if:

a) You fail to make any payment when it is due b) You fail to provide requested material information c) Information you have given us is inaccurate, incomplete or misleading d) Bankruptcy proceedings are commenced against you e) You breach an important part of this Agreement f) The performance of our obligations under this Agreement becomes illegal. When we Close Out a transaction, we go into the market and sell the currency we initially bought for you. In all likelihood, the market price would have moved and if a loss is incurred you will be liable to pay us the amount of that loss, together with any other expenses that may have been incurred. We will not pay out to you any resulting profit from a Closing Out.

You acknowledge that any loss resulting from closing out your transaction is a debt payable by you and that we may deduct this loss from any money we might hold for you. The balance of any money owing should be paid within 7 days of the closing out.

9 Services

We offer Spot Contracts to be settled immediately and Forward Contracts to be settled between 2 days and 12 months.

The Platform is not for speculative trades and we do not offer any form of margin trading. All transactions entered into must be settled by the customer by delivering to us the full amount of the funds you have sold.

We will not enter into any arrangement whereby the Customer nets off 2 separate transactions that would allow the Customer to pay or receive any loss or profit realised by the net off. All transactions need to be settled in full.

For the avoidance of doubt, we do not offer financial advice. The Platform is for execution only.

10 Termination

The parties may terminate the agreement for material or fundamental breach of the agreement as mandated under Common law. The parties independently also have a right to terminate upon any of the following termination events, which may be mutual or unilateral:

(a) termination on 30 days notice (60 days for consumers residing in the province of Quebec)

(b) termination on insolvency

(c) termination on a change of control

11 Records

Our records will be evidence of your dealings with Agility Forex. You agree not to object to the admission of our records as evidence should any legal dispute arise between us. You acknowledge that our records are kept in electronic format and are not in writing.

12 Disputes

If you have a problem with our service you should bring it to our attention immediately. Our complaints officer will attempt to resolve the dispute to your satisfaction as quickly as possible.

If a satisfactory outcome cannot be achieved you may refer your case to an independent arbitrator. Under this Client Agreement you agree to be bound by the decision of the arbitrator.

Nothing in this Agreement prevents either of us approaching a court to appeal the decision of the arbitrator or to take legal action to recover any amounts owed to us by way of Closing Out.

13 Changes to Agreement

From time to time we may modify these Agility Forex Terms and Conditions. We will inform you by email of any changes made and your continued use of the Agility Forex Service after being notified of any changes will constitute your agreement to and acceptance of the changes.

Where required by law or at our discretion, we will send to you, at least 30 days before a modification comes into force, a written notice by email, drawn up clearly and legibly, setting out exclusively the new clause, or the amended clause and the clause as it read formerly, and the date of the coming into force of the amendment.

Additionally, note that, if the modification entails an increase in your obligations or a reduction our obligations, you may refuse the modification and rescind or, cancel the contract without cost, penalty or cancellation indemnity by sending us a notice to that effect no later than 30 days after the modification comes into force.

14 General

EXCEPT FOR CONSUMERS RESIDING IN THE PROVINCE OF QUEBEC, this Agreement shall be governed exclusively by the laws of the Province of British Columbia and Canada. All trades shall be deemed to have taken place at the head office of Agility Forex Ltd in Vancouver, British Columbia. The courts of British Columbia shall have exclusive jurisdiction for settling disputes arising from this Agreement and both parties submit to this jurisdiction.

FOR CONSUMERS RESIDING IN THE PROVINCE OF QUEBEC, this Agreement shall be governed exclusively by the laws of the Province of Quebec and Canada. All Transactions shall be deemed to have taken place at the consumer's address. The courts of Quebec shall have exclusive jurisdiction for settling disputes arising from this Agreement and both parties submit to this jurisdiction.

If any part of this Agreement becomes invalid under applicable law it will not affect the validity of the rest of the Agreement.

Neither party will be liable for any failure or delay in performance (except for responsibility to make payments) due to government acts (e.g. currency controls), acts of God, war of civil unrest, or other circumstances beyond the party's reasonable control.

15 Acceptance

By proceeding with opening an account the Customer confirms that the representations and warranties in this Agreement are true and that the Customer accepts this Agreement in its entirety.

ACCORD AVEC LE CLIENT INDIVIDUEL

Les termes et conditions suivants de l'Accord avec le client individuel (l'« Accord ») s'appliquent au « Client » étant toute personne physique qui effectue une transaction : pour son propre compte et/ou toute autorité d'opération désignée sur un compte individuel.

Le Client (l'utilisateur du service Agility Forex) et Agility Forex Ltd sont les Parties au présent accord. Le Client et Agility Forex conviennent de ce qui suit :

1 Termes de cet accord

1.1 Pour les individus — Le service Agility Forex est détenu et exploité par Agility Forex Ltd (BC0960601). Ces termes et conditions s'appliquent aux clients privés (« vous ») qui traitent avec Agility Forex (« nous » ou « notre ») en tant qu'individu via notre Site Web, <https://agilityforex.com/>. Dans le présent accord, les termes « Agility Forex, la Société, nous et notre » font référence à Agility Forex Ltd.

1.2 Utilisation d'un agent — Si vous souhaitez que nous recevions des instructions de la part de quelqu'un agissant en votre nom, vous devez nous fournir un Formulaire de nomination d'agent dûment signée et complété. Veuillez nous contacter pour obtenir le formulaire. Veuillez noter que toute personne autorisée à effectuer des transactions devra satisfaire aux exigences de Connaître son client et de vérification d'identité. Pour éviter toute ambiguïté, un Agent est autorisé à effectuer des Transactions en votre nom, mais pas à ouvrir un compte en sa qualité d'agent puisque ce compte doit être ouvert par vous.

1.3 Structure du présent Accord — Le présent Accord constitue l'intégralité de l'accord entre les Parties concernant l'utilisation des Services d'Agility Forex par le Client. Les Termes et conditions du présent accord s'appliquent à toutes les transactions que vous concluez par la suite avec nous.

1.4 Autres documents — Les documents suivants sont disponibles sur notre site Web sous la rubrique « Juridique » (www.agilityforex.com) et vous reconnaissez y avoir accès.

I. Certification de lutte contre le blanchiment d'argent

II. Déclaration de confidentialité

III. Contrat d'utilisation du Site Web

Lorsque vous vous connectez à la plateforme de transaction d'Agility Forex, vous aurez également accès aux présents Termes et conditions ainsi qu'à notre Politique de traitement des plaintes.

2 Définitions

Autoriser signifie autoriser l'étape d'une Transaction lorsque nous transférons vos fonds de notre compte vers votre compte Destinataire désigné.

Signataire autorisé désigne une personne physique nommée et autorisée par vous à nous fournir des Instructions en votre nom.

Réservation signifie la réservation d'une Transaction en nous fournissant tous les détails pertinents de la Transaction.

Jour ouvrable signifie un jour où nous sommes ouverts au public, ce qui inclut tous les jours sauf le samedi et le dimanche, ainsi que tous les jours fériés canadiens (notez toutefois que le 24 juin, la « Saint-Jean-Baptiste » au Québec, est considéré comme un jour ouvrable).

Clôture signifie l'annulation d'une Transaction dans les circonstances prévues à la Section 8 ou autre conformément au présent Accord.

Confirmation de transaction signifie une communication écrite, quelle que soit sa description, fournie par nous confirmant les détails de toute Transaction que vous avez réservée par téléphone, par courriel ou en ligne.

Date de livraison signifie la date à laquelle nous demandons que vous déposiez vos fonds sur notre compte pour transmission.

Contrat à terme signifie un contrat de change en vertu duquel nous convenons d'échanger de l'argent à un taux de change convenu et à un moment convenu, compris entre 48 heures et 12 mois à compter de la conclusion du contrat.

Événement d'insolvabilité signifie :

(a) la nomination d'un séquestre, d'un gestionnaire, d'un fiduciaire, d'un administrateur, d'un contrôleur ou d'un administrateur externe similaire sur tout ou une partie des actifs ou des entreprises du Client ;

(b) le Client est dans l'incapacité de payer ses dettes à leur échéance ;

(c) le Client cesse d'exercer une activité commerciale ;

(d) une ordonnance est rendue pour la liquidation ou la dissolution du Client autrement que dans le but d'une fusion ou d'une restructuration qui a reçu le consentement écrit préalable du Client.

Instructions signifie une demande formulée par vous pour conclure une Transaction et doit être considérée comme incluant toute information, communication ou document accessoires ou se rapportant à une Transaction, que nous traitons ou non la Transaction.

Date d'échéance signifie soit le Jour ouvrable choisi par le Client pour le règlement d'une transaction, soit, si le Client ne choisit pas de Jour ouvrable pour le règlement d'une transaction, deux (2) Jours ouvrables suivant la conclusion d'une transaction.

Confirmation de commande signifie la notification que nous vous envoyons confirmant les détails de la Commande que vous avez conclue avec nous.

Commande désigne une commande limite en vertu duquel vous pouvez nous demander de conclure une Transaction uniquement lorsqu'un taux cible a été atteint.

Partenaire désigne une Personne physique qui travaille avec Agility sur une base contractuelle pour des recommandations de clients.

Réserve de paiement signifie le paiement d'une partie du montant total dû à la Date d'échéance en relation avec une transaction à terme.

Plateforme désigne la plateforme de transaction en ligne d'Agility Forex.

Taux désigne le taux de change des devises étrangères que nous vous proposons pour une Transaction.

Compte destinataire désigne le compte vers lequel vous envoyez vos fonds.

Contrat au comptant signifie un contrat de change en vertu duquel nous convenons d'échanger de l'argent à un taux convenu dans les 48 heures suivant la conclusion du contrat.

Taux cible désigne le taux auquel une Commande est déclenchée.

Transaction désigne un Contrat au comptant, un Contrat à terme ou une Commande, et doit être entendue comme faisant référence à une série de transactions conformément aux instructions permanentes que vous nous donnez.

Site Web désigne <https://agilityforex.com/>.

3. Représentations et Garanties

Vous déclarez et garantisiez à Agility Forex que :

- (1) Vous êtes une personne agissant pour vos propres besoins et non pour le compte d'un Tiers;
- (2) Vous avez atteint l'âge de la majorité dans la Province ou le Ressort où se trouve votre résidence principale;
- (3) Vous allez conclure toute Transaction uniquement avec une raison personnelles, familiale ou domestiques valide de conclure chaque Transaction et ne conclurez aucune Transaction à des fins de spéculation ou pour toute autre fin commerciale;
- (4) En prenant votre décision de conclure une Transaction, vous ne vous appuyez pas sur le contenu de la section « Market Commentary & News » que nous pouvons fournir de temps à titre purement informatif sur notre site Web ou par nos employés ou consultants;
- (5) L'exécution de présent Accord et l'exécution de vos obligations en vertu du présent Accord ne violeront aucune loi, réglementation ou règlement municipal;
- (6) Toutes les informations que vous fournissez à la Société sont vraies, correctes et complètes et vous aviserez rapidement la Société si ces informations changent;
- (7) Vous comprenez que le défaut de mettre à jour vos informations de compte peut entraîner le refus de traitement ou la clôture d'une Transaction; et
- (8) Vous comprenez et consentez que Agility Forex ne fournit pas de conseils en investissement ou fiscaux.

Votre indemnisation —Vous acceptez de nous indemniser pour tous les coûts, dépenses ou frais que nous pourrions engager en raison de votre défaut d'exécuter vos obligations en vertu du présent Accord, qu'ils

découlent de la Section 8 ou d'une autre manière. Cela inclut tous les frais juridiques que nous pourrions engager pour faire respecter nos droits ou récupérer tout montant que vous nous devez. Vous acceptez également de nous indemniser pour tous les frais, coûts, droits et taxes facturés par des tiers en relation avec les Transactions que vous concluez, y compris les frais facturés par votre Banque destinataire, que ces frais ou charges vous aient été notifiés à l'avance ou non.

Vous êtes responsable de la confidentialité de votre nom d'utilisateur et de votre mot de passe, ainsi que de l'accès à votre compte sur notre plateforme une fois connecté. Lorsque nous agissons sur des instructions de votre compte, vous acceptez de nous indemniser pour toutes les pertes résultant d'un accès non autorisé à votre compte, sauf si ces pertes résultent de notre négligence. Lorsque nous sommes responsables de toute transaction non autorisée, nous créditerons votre compte du montant perdu jusqu'à concurrence du montant de la transaction. Nous n'aurons aucune autre responsabilité envers vous.

Vous serez responsable de toutes les pertes (y compris le montant de toute transaction effectuée sans votre autorisation) si vous avez agi sans diligence raisonnable ou si vous avez agi de manière frauduleuse. Une fois que vous nous avez informés de tout accès non autorisé à votre compte Agility Forex, nous suspendrons votre compte et vous ne serez pas responsable des instructions non autorisées effectuées après ce point.

4 Limitation de responsabilité

Dans la mesure où la loi applicable le permet, Agility Forex ne sera pas responsable envers le Client pour toute perte, frais ou dommages encourus résultant de l'utilisation de la plateforme de transaction en ligne d'Agility Forex ou de sa non-utilisation si la plateforme n'est pas disponible pour quelque raison que ce soit. Bien que nous mettions tout en œuvre pour assurer la transmission rapide des fonds, nous ne pouvons garantir que des retards dans le transfert des fonds ne se produiront pas et, dans la mesure où la loi applicable le permet, ne pouvons accepter aucune responsabilité à votre égard pour toute perte résultant d'un tel retard.

Pas de responsabilité pour les retards — Vous reconnaissez que des retards dans la transmission et la réception des paiements peuvent survenir. En particulier, vous reconnaissez que nous exploitons une plateforme de transaction en ligne qui pourrait être sujette à des problèmes techniques, ou autres, dont la nature et la durée pourraient être hors de notre contrôle. Notre service implique également l'emploi d'intermédiaires qui sont hors de notre contrôle. Par conséquent, bien que nous mettions tout en œuvre pour assurer la transmission rapide des fonds, nous ne pouvons garantir que les transferts de fonds seront toujours effectués à temps et, dans la mesure où la loi applicable le permet, ne pouvons accepter aucune responsabilité à votre égard pour toute perte subie par vous en raison de retards dans la transmission des fonds.

Responsabilité limitée — Dans la mesure où la loi applicable le permet, nous ne sommes en aucun cas responsables envers vous pour un montant supérieur à la somme d'argent que vous nous avez effectivement payée dans le cadre d'une transaction particulière. Nous ne serons pas responsables envers vous pour toute forme de dommages indirects ou de pertes que vous pourriez subir en raison de :

- (i) retards dans le transfert de vos fonds, ou
- (ii) notre refus à tout moment de transférer vos fonds, ou
- (iii) des dysfonctionnements de communication.

Sans, en aucune manière, limiter l'effet de ce paragraphe ou de tout autre paragraphe du présent accord, les « dommages consécutifs » doivent être entendus comme comprenant les dommages résultant de :

- (i) perte d'activité
- (ii) perte d'opportunité de réaliser un gain en raison des fluctuations des taux de change ;
- (iii) perte de toute autre opportunité, ou
- (iii) perte d'intérêt sur les fonds.

Pour éviter tout doute et sans limiter toute autre disposition du présent accord :

- (a) si vos fonds n'atteignent pas votre Compte destinataire en raison d'une erreur commise par nous, nous créditerons votre Compte destinataire du montant total des fonds que vous attendez de recevoir, mais, dans la mesure où la loi applicable le permet, cela sera la pleine étendue de notre responsabilité envers vous ;
- (b) si nous Clôtons ou refusons de traiter une ou plusieurs de vos Transactions pour quelque raison que ce soit, nous vous rembourserons tous les fonds que nous détenons en votre nom par le biais d'un Paiement anticipé ou autrement, mais, dans la mesure où la loi applicable le permet, cela sera la pleine étendue de notre responsabilité envers vous.

5 Lutte contre le blanchiment d'argent

En raison des risques inhérents au transfert de devises entre des entités situées dans des pays différents, Agility Forex prend des mesures extraordinaires pour éviter de participer ou d'aider au blanchiment d'argent ou au financement du terrorisme. Dans certaines circonstances, Agility Forex pourrait ne pas être en mesure d'accueillir un client et/ou de transférer des fonds vers certaines juridictions en fonction des Sanctions, des Réglementations ou des lois de licence en vigueur dans le ressort.

Le Client comprend que les organismes chargés de l'application de la loi et les organismes de réglementation peuvent inspecter périodiquement toutes les opérations exécutées avec Agility Forex, soit avec le consentement d'Agility Forex, soit conformément à la loi applicable. Par conséquent, le Client comprend que toutes les informations concernant les opérations, les comptes et les transactions connexes pourraient potentiellement être divulguées par Agility Forex à, et examinées par, les organismes chargés de l'application de la loi et d'autres organismes de réglementation conformément à la loi applicable.

Conformité à la LCBFT et à la Loi MSB (Québec)—Vous vous engagez à ne rien faire délibérément qui pourrait nous mettre en violation de la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité* (LPC) et le *financement des activités terroristes*, de la *Loi anti-corruption ou des règles sur les pratiques de corruption à l'étranger* (FCPA), *Loi sur les entreprises de services monétaires (Québec)* et autres instruments subordonnés (Lois LCBFT). Vous vous engagez à nous informer si vous avez connaissance de quelque chose qui pourrait nous mettre en violation des Lois LCBFT.

Vous acceptez de fournir, sur demande, des informations et une assistance supplémentaires et de vous conformer à toutes les demandes raisonnables pour faciliter notre conformité aux Lois LCBFT au Canada ou dans une juridiction étrangère équivalente.

Vous reconnaissez qu'exploiter un compte au nom d'un Tiers non divulgué est une violation de ces termes et conditions. Vous comprenez en outre que les transferts à un Tiers non lié peuvent entraîner une exigence de détermination de Tiers et des demandes de documents supplémentaires pour identifier le but de la transaction et la relation avec vous.

Vous vous engagez à ne pas être au courant et à ne pas avoir de raisons de soupçonner que :

(i) l'argent que vous transférez est issu de ou lié à du blanchiment d'argent, du financement du terrorisme ou des activités similaires (activités illégales) ; et

(ii) l'argent que vous transférez sera utilisé pour financer, ou est lié à des Activités illégales.

Dans certaines circonstances, nous pouvons être tenus de geler ou de bloquer un compte lorsqu'il apparaît raisonnablement qu'il est utilisé dans le cadre d'activités illégales ou soupçonnées d'activités illégales. Le gel ou le blocage peut résulter de la surveillance des comptes requise par les Lois LCBFT. Si cela se produit et dans la mesure permise par les lois applicables, nous ne sommes pas responsables envers vous pour toutes les conséquences ou pertes et vous acceptez de nous indemniser si nous sommes jugés responsables envers un tiers en relation avec le gel ou le blocage de votre compte.

Nous nous réservons le droit, à tout moment, de refuser, à notre seule discrétion, de fournir des services.

6 Vie privée

Vous reconnaissez et acceptez par la présente que Agility Forex recueille, utilise et stocke des informations personnelles comme indiqué dans sa politique de confidentialité, disponible ici.

7 Transactions/Instructions

Nom d'utilisateur et mot de passe —Vous créez un nom d'utilisateur et un mot de passe lorsque vous vous inscrivez pour la première fois avec Agility Forex. Le mot de passe peut être modifié à tout moment par le client en accédant au profil client via la plateforme. Si le client oublie son mot de passe, un nouveau mot de

Un passe temporaire sera émis une fois que la Société aura vérifié l'identité du client. Il est de votre responsabilité de garantir la sécurité de votre nom d'utilisateur et de votre mot de passe. Nous nous fierons à toutes les Instructions reçues conformément à l'utilisation du nom d'utilisateur et du mot de passe sans vérifier l'identité de l'utilisateur et vous serez à tout moment lié par ces instructions. Vous pouvez nous fournir des instructions soit en ligne, par courriel, soit par téléphone.

Autorité — Si vous désignez quelqu'un d'autre pour agir en votre nom ou à titre de mandataire (« Agent ») conformément à la section 1.2, nous agirons conformément à toutes les instructions reçues de votre agent, et vous serez lié par ces instructions, jusqu'à ce que vous retiriez votre autorité pour cet agent.

Droit de refuser les ordres — Nous pouvons, mais ne sommes pas obligés d'accepter des instructions pour conclure une transaction. Si nous refusons de traiter vos instructions, nous ne serons pas obligés de donner une raison.

Nous pouvons suspendre tout service qui vous est fourni dans le cadre du service Agility Forex sans préavis si nous le jugeons nécessaire. Nous obtenons nos taux de change auprès de différentes sources de marché que nous croyons être précises, cependant, si l'une de ces sources produit un taux « hors marché », nous nous réservons le droit de corriger le taux. Un taux hors marché est considéré comme un taux de change qui est en dehors de la fourchette de négociation de la journée.

Annulation des Instructions — Nous ne pouvons annuler vos instructions que si nous n'avons pas agi en conséquence. Une fois qu'une Transaction est devenue juridiquement contraignante, vous ne pouvez pas annuler la Transaction, quelles que soient les circonstances. Si le client a commis une erreur lors de la saisie des instructions, Agility Forex fera des efforts raisonnables pour corriger la Transaction, mais le client comprend et accepte qu'Agility Forex n'est pas obligé de faire des corrections et si des corrections sont apportées, le Client est responsable de tous les frais encourus.

Les clients peuvent conclure une transaction en donnant des Instructions via la plateforme, par téléphone ou par courriel. La Transaction sera juridiquement contraignante lorsque nous recevons vos Instructions. Si vous effectuez la transaction via la plateforme, la transaction est juridiquement contraignante dès que nous recevons vos instructions électroniques. Nous vous fournirons une confirmation des détails de la Transaction à l'écran au moment de la transaction et enverrons également des détails par courriel. Si vous réservez une transaction par téléphone, la Transaction est juridiquement contraignante à la conclusion de l'appel téléphonique. Une confirmation de Transaction sera envoyée par courriel. Si vous réservez une transaction par courriel, la Transaction sera juridiquement contraignante lorsque nous traiterons le courriel. Cette méthode peut ne pas être immédiate, mais sera traitée dès que le courriel sera récupéré. Une Confirmation de transaction sera envoyée par courriel.

Confirmation de transaction

Les termes de chaque transaction seront définis dans la Confirmation de transaction présentée au Client sur l'Écran de confirmation de transaction, qui suit l'acceptation de la Transaction par le Client. La Confirmation de transaction est la preuve de la Transaction effectuée et des termes de la Transaction effectuée.

La transaction ne sera pas invalidée si, pour quelque raison que ce soit, la confirmation de transaction n'est pas présentée au Client par Agility Forex sur l'Écran de confirmation de transaction en raison d'un dysfonctionnement informatique ou pour toute autre raison. Si, pour quelque raison que ce soit, la Confirmation de transaction n'est pas présentée au Client, les archives d'Agility Forex concernant cette Transaction constitueront une preuve concluante des termes de la Transaction. Si une Confirmation de transaction n'est pas présentée au Client pour quelque raison que ce soit, le Client devrait en informer immédiatement Agility Forex en appelant le Numéro d'assistance client, et Agility Forex peut fournir au client une confirmation par courriel ou par d'autres moyens établissant les termes de la Transaction.

Opérations à terme

Une opération à terme est un accord d'échange de devises à une date d'échéance au-delà de la date de règlement au comptant. Agility Forex propose des opérations à terme jusqu'à une échéance d'un an. Les opérations à terme sont actuellement proposées uniquement par téléphone. À la fin de l'appel téléphonique, toute transaction convenue lors de l'appel devient juridiquement contraignante et une Confirmation de transaction sera envoyée par courriel au client. Toute erreur dans la Confirmation doit être signalée immédiatement à la Société. Si nous n'entendons pas parler du client dans les 24 heures, la confirmation sera réputée correcte. En cas de litige, l'enregistrement de la conversation téléphonique sera utilisé comme preuve.

Réserve de paiement

Pour garantir la transaction à terme et protéger la Société contre les mouvements défavorables du marché et le risque de contrepartie client, Agility Forex se réserve le droit de demander au Client un paiement anticipé (réserve de paiement). Ce montant se situera généralement entre 8 et 10 % de la valeur totale du contrat à terme. Il est possible que nous demandions des Réserves de paiement supplémentaires à tout moment avant la Date d'échéance. Vous reconnaissez que le montant de la Réserve de paiement est déterminé à notre discrétion.

Le défaut de paiement d'une Réserve de paiement lorsqu'il est demandé peut entraîner la clôture de la Transaction à terme conformément à la section 8.

Date d'échéance

Il est possible, à notre discrétion, de modifier la Date d'échéance, soit pour la prolonger, soit pour l'avancer. Si nous acceptons cela, vous reconnaissez que le taux peut devoir être ajusté pour tenir compte de la nouvelle Date d'échéance.

Paiement pour la transaction

Une fois qu'une transaction a été finalisée et conclue suite à l'acceptation du Client, le Client doit effectuer chaque paiement ou livraison requis par lui aux termes de la transaction dans la devise, au montant, à la date et conformément aux instructions de règlement de la transaction, comme indiqué dans la confirmation de transaction correspondante. Tous les paiements doivent nous être parvenus en fonds compensés et pour le montant total transféré, y compris les frais éventuels à payer, avant que nous créditions votre Compte bénéficiaire.

Opérations au comptant

Le paiement sur notre compte du montant total requis pour régler la Transaction au comptant doit être initié le jour où la Transaction devient juridiquement contraignante. Si nous n'avons pas reçu les fonds dans les 2 jours ouvrables, nous nous réservons le droit de Clôturer la Transaction conformément à la section 9, le Client étant responsable de toutes les pertes que la Société pourrait subir.

Opérations à terme

La Réserve de paiement doit être initiée le jour où la Transaction devient juridiquement contraignante. Le solde du Contrat à terme doit nous être intégralement payé au plus tard à la Date d'échéance. Le solde est déterminé comme le montant total de la transaction à terme moins toute Réserve de paiement déjà payée. Le non-respect de ces conditions peut entraîner la Clôture de la transaction conformément à la section 8.

Fonds électroniques uniquement

Vous acceptez de faire tous les paiements sur notre compte électroniquement et vous reconnaissez que nous transmettrons vos fonds par des moyens électroniques uniquement. Nous n'acceptons ni espèces ni chèques.

Bénéficiaires

Vous devez nous fournir tous les détails du Bénéficiaire, y compris le Nom et l'Adresse du titulaire du compte et le Nom et l'Adresse de la Banque bénéficiaire. Nous ne serons pas responsables des coûts causés par des retards dans le règlement des transactions en raison de détails incorrects du Bénéficiaire.

Paiements à des tiers

De temps à autre, le Client peut demander qu'un paiement dû au Client soit effectué sur un compte au nom d'un tiers et dans ces cas, Agility Forex peut exiger des informations complémentaires. Le Client reconnaît et accepte qu'Agility Forex n'accepte ni ne supporte aucune responsabilité ou responsabilité pour toute perte, y compris les Pertes indirectes, encourue ou subie par le Client résultant ou découlant du paiement d'un compte tiers par Agility Forex.

Fonds détenus par nous

Nous ne détenons pas vos fonds en fiducie. Les fonds sont détenus sur un compte client séparé du compte de fonds de roulement de la Société.

Intérêts

Nous ne paierons pas d'intérêts sur l'argent que nous détenons en Réserve de paiement ou pour toute autre raison.

Erreurs

Si nous avons agi conformément à vos instructions et que vos fonds ont été envoyés au mauvais compte en raison d'une erreur commise par vous, nous ne sommes pas tenus de récupérer les fonds ou de les renvoyer au bon Bénéficiaire. Si nous avons commis une erreur en envoyant les fonds au mauvais compte, nous prendrons immédiatement des mesures à nos frais pour récupérer ces fonds et les renvoyer au bon compte.

8 Clôture

Nous pouvons Clôturer une transaction particulière ou toutes les transactions que vous avez avec nous sans préavis si :

- a) vous ne faites pas un paiement lorsqu'il est dû ;
- b) vous ne fournissez pas les informations importantes demandées ;
- c) les informations que vous nous avez fournies sont inexactes, incomplètes ou trompeuses ;
- d) des procédures de faillite sont engagées contre vous ;
- e) vous violez une partie importante du présent accord ;
- f) l'exécution de nos obligations en vertu du présent accord devient illégale. Lorsque nous Clôturons une transaction, nous allons sur le marché et vendons la devise que nous avons initialement achetée pour vous. Il est très probable que le prix du marché ait bougé et si une perte est encourue, vous serez tenu de nous payer le montant de cette perte, ainsi que tous les autres frais qui ont pu être engagés. Nous ne vous verserons pas tout profit résultant d'une Clôture.

Vous reconnaissez que toute perte résultant de la clôture de votre transaction est une dette payable par vous et que nous pouvons déduire cette perte de tout argent que nous pourrions détenir pour vous. Le solde de tout montant dû doit être payé dans les 7 jours suivant la clôture.

9 Services

Nous proposons des Contrats au comptant à régler immédiatement et des Contrats à terme à régler entre 2 jours et 12 mois.

La plateforme d'Agility Forex n'est pas destinée aux opérations spéculatives et nous n'offrons aucune forme de transaction sur marge. Toutes les transactions conclues doivent être réglées par le client en nous remettant le montant total des fonds que vous avez vendus.

Nous n'entrerons dans aucun arrangement permettant au Client de compenser deux transactions distinctes qui lui permettraient de payer ou de recevoir tout bénéfice ou toute perte réalisé par la compensation. Toutes les transactions doivent être réglées en totalité.

Pour éviter tout doute, nous n'offrons pas de conseils financiers. La plateforme d'Agility Forex est destinée uniquement à l'exécution.

10 Résiliation

Les parties peuvent résilier l'accord en cas de violation matérielle ou fondamentale de l'accord comme prescrit par la *Common law*. Les parties ont également le droit de résilier indépendamment en cas de l'un des événements de résiliation suivants, qui peuvent être mutuels ou unilatéraux :

(a) résiliation sur préavis de 30 jours (60 jours pour les consommateurs résidant la Province de Québec)

(b) résiliation en cas d'insolvabilité

(c) résiliation en cas de changement de contrôle.

11 Registres

Nos registres seront la preuve de vos transactions avec Agility Forex. Vous acceptez de ne pas contester l'admission de nos registres comme preuve en cas de litige juridique entre nous. Vous reconnaissez que nos registres sont conservés sous forme électronique et ne sont pas écrits.

12 Différends

Si vous avez un problème avec notre service, vous devez nous en informer immédiatement. Notre responsable des plaintes tentera de résoudre le litige à votre satisfaction aussi rapidement que possible.

Si un résultat satisfaisant ne peut pas être obtenu, vous pouvez soumettre votre cas à un arbitre indépendant. En vertu du présent accord client, vous acceptez d'être lié par la décision de l'arbitre.

Rien dans le présent accord n'empêche l'un de nous d'approcher un tribunal pour faire appel de la décision de l'arbitre ou d'intenter une action en justice pour récupérer tout montant qui nous est dû par le biais d'une Clôture.

13 Changements à l'Accord

De temps à autre, nous pouvons modifier ces termes et conditions d'Agility Forex. Nous vous informerons par courriel de tout changement apporté et votre utilisation continue du service Agility Forex après avoir été informé de tout changement constituera votre accord et votre acceptation des changements.

Lorsque la loi l'exige ou à notre discrétion, nous vous enverrons, au moins 30 jours avant l'entrée en vigueur d'une modification, un avis écrit par courrier électronique, rédigé de manière claire et lisible, indiquant exclusivement la nouvelle clause, ou la clause modifiée et la clause telle qu'elle se lisait auparavant, ainsi que la date d'entrée en vigueur de la modification.

De plus, notez que, si la modification entraîne une augmentation de vos obligations ou une réduction des nôtres, vous pouvez refuser la modification et résilier ou annuler le contrat sans frais, pénalité ou indemnité d'annulation en nous envoyant un avis à cet effet au plus tard 30 jours après l'entrée en vigueur de la modification.

14 Général

À L'EXCEPTION DES CONSOMMATEURS RÉSIDANT DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC, Le présent accord sera exclusivement régi par les lois de la province de Colombie-Britannique et du Canada. Toutes les transactions seront réputées avoir eu lieu au siège social d'Agility Forex Ltd à Vancouver, en Colombie-Britannique. Les tribunaux de Colombie-Britannique auront compétence exclusive pour régler les litiges découlant de cet accord et les deux parties se soumettent à cette compétence.

POUR LES CONSOMMATEURS RÉSIDANT DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC, le présent Accord est régi exclusivement par les lois de la province de Québec et du Canada. Toutes les transactions sont réputées avoir eu lieu à l'adresse du consommateur. Les tribunaux du Québec ont la compétence exclusive pour régler les litiges découlant du présent Accord et les deux parties se soumettent à cette compétence.

Si une partie du présent accord devient invalide en vertu de la loi applicable, cela n'affectera pas la validité du reste de l'accord.

Aucune des parties ne sera responsable de tout défaut ou retard dans l'exécution (sauf pour la responsabilité d'effectuer des paiements) en raison d'actes gouvernementaux (par exemple, contrôles des changes), de force majeure, de guerre ou de troubles civils, ou d'autres circonstances indépendantes de la volonté raisonnable de la partie.

15 Acceptation

En procédant à l'ouverture d'un compte, le Client confirme que les représentations et garanties dans le présent Accord sont vraies et que le Client accepte cet accord dans son intégralité.

